



Communiqué de Presse

Paris, 18 mai 2021

BAROMÈTRE DE PRÉVENTION SANTÉ DES SALARIÉS IFOP / BACK OFFICE SANTÉ

POUR PRÈS D'UN DRH SUR DEUX, LE TÉLÉTRAVAIL EST NOCIF SUR LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

Un DRH sur deux a constaté que le télétravail a été nocif pour la santé des salariés. C'est ce qui ressort du baromètre prévention santé des salariés réalisé par l'IFOP pour Back Office Santé réalisé auprès de 605 décisionnaires RH (dont 64 DRH) travaillant dans une entreprise de plus de 20 salariés. Ce baromètre fait aussi ressortir que la crise sanitaire a considérablement fait augmenter les risques psychosociaux (RPS) et troubles musculosquelettiques (TMS) en entreprise. En effet, plus de la moitié des répondants ont constaté une hausse des RPS dans leur structure et près d'un tiers d'entre eux sont également confrontés à une augmentation des cas de TMS.

Au-delà du virus, la crise sanitaire a indéniablement eu un impact sur des problèmes de santé plus larges, physiques et psychologiques.

La crise sanitaire a eu pour effet d'augmenter les risques psychosociaux dans de nombreuses entreprises. En effet, 52 % des responsables RH interrogés estiment que le stress ou les burn out ont connu une augmentation dans leur entreprise depuis un an. Sachant que la question porte sur l'évolution d'un phénomène déjà présent avant le début de la crise, l'ampleur de cette dynamique est impressionnante.

On observe une hausse des RPS constatée encore plus prononcée dans les entreprises de 250 à 499 salariés (65%) et dans le secteur de l'administration (58%).

À un degré moindre mais non négligeable, respectivement 28% et 22% des décisionnaires RH ont constaté une progression des TMS et des maladies ordinaires ou saisonnières.

La mise en place massive du télétravail depuis un an a eu un effet négatif sur la santé des salariés.

Le télétravail est mis en cause par près d'un décisionnaire RH sur deux. En effet, 45% des d'entre eux considèrent l'impact du télétravail sur la santé des salariés comme négatif. Aussi, ceux qui ont observé une recrudescence des RPS et TMS, sont davantage à souligner l'impact négatif du télétravail sur la santé des salariés (67% dans les entreprises avec une hausse des TMS, 54% pour ceux qui ont reporté des hausses de RPS).

« L'isolement ajouté aux craintes autour du Covid et les inquiétudes quant à la pérennité de leur emploi fragilisent la santé psychologique des salariés. On sait aussi que pour beaucoup les postures inadéquates dues au manque de matériel adapté à la maison (écran externe, fauteuil, clavier) ainsi qu'une plus grande sédentarité ont provoqué une hausse des douleurs musculo-articulaires, notamment des maux de dos. » commente Nicolas Destang, Chiropracteur et Directeur associé de Back Office Santé.

La pandémie a provoqué une prise de conscience de l'importance de la prévention santé, désormais considérée comme un enjeu majeur en entreprise.

Plus des deux tiers des interviewés (67%) reconnaissent que les enjeux de santé sont devenus plus importants depuis la crise du Covid-19. Ainsi, la majorité des décisionnaires RH (52%) affirme qu'à l'issue de cette crise, leur entreprise prévoit de mettre en place davantage d'actions de prévention. Pourtant, ce pourcentage reste faible en comparaison des scores d'agrément sur la mise en place d'action de prévention après la crise, à court terme ou long terme, atteignant 93% pour les RPS et 87% pour les TMS. Ce type d'action est donc fortement présent à l'esprit, mais pas encore forcément décidé.

Et si la majorité des entreprises considèrent avoir mis en place des actions de prévention adaptées aux enjeux actuels, deux sur trois (67 %) reconnaissent que l'entreprise devrait consacrer plus de temps aux enjeux de santé au travail et près d'une sur quatre (23%), reconnaît ne pas l'avoir fait jusque-là.

Les managers sont identifiés comme principaux responsables de la santé des salariés, suivis par les dirigeants.

Interrogés sur l'acteur ayant la responsabilité la plus importante en matière de santé des collaborateurs en entreprise, les deux acteurs ayant la proximité hiérarchique avec les salariés la plus importante sont les plus souvent cités : pour 23% ce sont les managers/encadrants qui ont la responsabilité la plus importante, et pour une proportion proche, ce sont les dirigeants (22%).

A contrario, les responsables RH et la médecine du travail arrivent ensuite, cités par 14% dans les deux cas.

Pourtant, près d'une moitié des décisionnaires RH interrogés (49%) déclarent qu'ils solliciteraient en priorité la médecine du travail pour se renseigner sur la mise en place d'actions de prévention santé au sein de leur entreprise. Malgré les nombreuses solutions santé qu'ils peuvent apporter, seulement une minorité des décisionnaires RH reporte, en priorité, faire appel aux assureurs (9%), et aux branches professionnelles (12%) pour se renseigner en matière de prévention.

L'entreprise se voit légitime d'intervenir sur les enjeux santé au-delà du cadre du travail : souffrances physiques, psychologiques, nutrition, activité physique, sommeil...

Selon une majorité (61%) des décisionnaires RH, c'est aussi le rôle de l'entreprise d'intervenir sur des enjeux santé au-delà du cadre du travail. Alors qu'un net consensus existe, on observe des disparités par secteur d'activité et taille d'entreprise. En effet, dans le BTP, 67% des répondants estiment que l'entreprise est légitime pour intervenir sur des enjeux santé ne concernant pas uniquement le travail, contre seulement 55% dans le secteur de l'industrie. Dans les entreprises de plus de 250 salariés, plus deux tiers des interviewés (67%) s'accordent sur cette légitimité, comparée à seulement 57% dans les entreprises de plus petite taille.

A en croire les décisionnaires RH, les salariés se montreraient intéressés si leur entreprise mettait en place des actions de prévention, et ce dans des domaines très divers (souffrances physiques, psychologiques, nutrition, activité physique, sommeil...). Dans le détail, ce sont les conseils ou services psychologiques qui remporteraient le plus de succès. 83% des répondants estiment en effet que les salariés de leur entreprise seraient intéressés par une aide psychologique en cas d'accident du travail, de difficultés professionnelles ou personnelles et, plus spécifiquement, pour les aider dans la gestion du stress et la prévention du Burn-out. La prévention des TMS ressort aussi fortement, son intérêt potentiel étant mis en avant par 80% des répondants. Des conseils dans des domaines plus spécifiques pourraient aussi intéresser une forte proportion de salariés. C'est le cas pour l'accompagnement en cas d'arrêt maladie de

longue durée pour faciliter un retour au travail, mentionné par 79% des décisionnaires RH, du soutien aux personnels « aidants » pour 70%, des conseils relatifs au sommeil pour 68% et de l'accès à la téléconsultation via un contrat de prévoyance santé pour 67%.

Démontrer le retour sur investissement avec des indicateurs motiverait les entreprises à faire plus de prévention.

La plupart des répondants estiment que les actions de prévention santé au travail dans leur entreprise ont jusqu'à présent eu un impact positif sur des enjeux très divers, de façon concrète sur la baisse de l'absentéisme (60%) mais aussi sur des dimensions très générales comme la motivation et l'attachement à l'entreprise. Ainsi, 63% des décisionnaires RH affirment que ces actions de prévention ont contribué à renforcer l'engagement des salariés et 64% qu'elles ont amélioré l'image de l'entreprise.

Néanmoins, malgré leur succès, la quantité de ces actions de prévention ne semble pas encore suffisante aux yeux des décisionnaires RH. Un quasi-consensus ressort, en effet 81% des personnes interrogées affirment que la mise en place d'indicateurs de retour sur investissement de la prévention (diminution de l'absentéisme, performance des salariés ...), qui sont par ailleurs accessibles, encouragerait leur entreprise à mettre en place davantage d'actions de prévention.

Webinaire avec des acteurs de la Santé le 20 mai à 9h30 :

Pour approfondir ce sujet et échanger avec des acteurs de la santé, Back Office Santé organise une table ronde en visioconférence le 20 mai à 9h30 animée par Jérôme Libenskind.

Intervenants : Florent Douty DRH Thales, Fabienne Jaworsky Medecin coordinateur de Thales, Damien de Bloteau Responsable Innovation et Services GGVIE, Benjamin Chaillou Responsable prévention Malakoff Humanis, Arnaud Rouxel Directeur Commercial Sciacy Saint Honoré, Myriam El Khomri Directrice du Conseil Sciacy Saint Honoré et Romain Bendavid Directeur du Pôle Corporate et Climat Social chez IFOP.

Nous vous invitons à vous inscrire via le lien : [Impact de la crise sanitaire sur la santé des salariés : Quels dispositifs de prévention mettre en place ?](#)

À l'issue du webinaire, vous recevrez par mail le lien pour pouvoir visionner le replay ainsi que l'accès à l'étude complète du *Baromètre de prévention santé des salariés, IFOP- BACK OFFICE SANTÉ*.

À propos de Back Office Santé

Leader de la santé des salariés, Back Office Santé (BOS) accompagne les entreprises dans la mise en place d'une démarche de prévention globale. La vision BOS est globale et transversale pour prévenir et traiter les risques dans les domaines des TMS, RPS, sommeil, nutrition et de l'hygiène de vie. À travers des parcours santé individuels et d'entreprise, BOS met en place des actions efficaces pour que chaque collaborateur améliore sa santé en fonction de son passif et de sa vie personnelle et professionnelle

Back Office Santé est né de la volonté de deux chiropracteurs, Nicolas Destang et Luc Mesme d'améliorer la santé des salariés en se rendant là où ils se trouvent, sur les sites même des entreprises. En 2012, faisant tous deux le constat d'un nombre croissant de patients venant consulter pour des douleurs liées au travail, ils créent le plus grand réseau français d'ostéopathie et de chiropraxie en entreprise, réunissant plus de 600 thérapeutes.

En 2020, soucieux de la santé des salariés et pour permettre aux entreprises de mieux répondre aux enjeux santé engendrés par la crise sanitaire, Back Office Santé a étendu son périmètre d'action en regroupant une équipe pluridisciplinaire constituée de médecins, chiropracteurs, ostéopathes, nutritionnistes, psychologues et ergonomes se rendant sur site ou consultant à distance.

<https://www.back-office-sante.com/>

CONTACT PRESSE

Nicolas Destang – 06 32 75 24 50
nicolas.destang@back-office-sante.com